

PROCÈS-VERBAL
TREIZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU RÉSEAU DE LA PETITE ENFACNE

Tenue le 26 septembre 2019 de 10 h 30 à 12 h

Au Musée Grévin
705, rue Sainte-Catherine Ouest, 5^e étage, Montréal QC H3B 4G5

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

1. Mot de bienvenue
2. Lecture du projet d'ordre du jour et adoption
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 8 juin 2018 et adoption
4. Présentation des états financiers 2018-2019
5. Nomination du vérificateur et adoption
6. Présentation du rapport annuel 2018-2019
7. Distribution des ristournes
8. Présentation des perspectives et des prévisions 2019-2020
9. Modifications aux règlements de régie interne
10. Élection des administrateurs aux postes vacants*
11. Période de questions
12. Varia
13. Clôture de l'assemblée et adoption

* Voir l'annexe au projet d'ordre du jour

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 10 h 30.

Mot de la présidente

La présidente, Gina Gasparrini, constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Gina Gasparrini présente les deux invités présents à l'assemblée générale, soient Joel Santos de Co-operatos et Jean Bénard de Commerce Solidaire.

Elle poursuit en remerciant les membres du conseil d'administration de cette année qui représentaient divers types de membres du réseau (centre de la petite enfance, bureau coordonnateur, milieu familial, etc.). Elle précise que ce fut une année où il y a eu beaucoup de discussions et de décisions qui ont toutes été prises en respectant la mission de la coopérative. Elle ajoute que william.coop célèbre sa 14^e année et qu'elle permet aux directions générales des centres de la petite enfance d'économiser du temps et de l'argent, en plus d'offrir des services gratuits comme le site web. Elle termine en remerciant Francis Beaucage et Martin Grenier qui ont assuré la direction générale pour l'année 2018-2019.

2. Lecture du projet d'ordre du jour et adoption

Présidence de l'assemblée

Il est proposé par Josée Poitras, appuyée par Amy Chamma, que Gina Gasparrini agisse à titre de présidente pour la rencontre.

Adoptée à l'unanimité.

Secrétaire

Il est proposé par Josée Poitras, appuyée par Amy Chamma, que Christina Hamel agisse à titre de secrétaire pour la rencontre.

Adoptée à l'unanimité.

Ordre du jour

Gina Gasparrini réfère à la lecture du projet d'ordre du jour de l'assemblée. Aucune modification n'est apportée.

Il est proposé par Brenda Fournier, appuyée par Maryse Mailhot, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 8 juin 2018 et adoption

Gina Gasparrini réfère à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018. Aucune modification n'est apportée.

Il est proposé par Brenda Fournier, appuyée par Ginette Masson, d'adopter le procès-verbal du 8 juin 2018 tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

4. Présentation des états financiers 2018-2019

Francis Beaucage présente les états financiers 2018-2019. Il précise que l'opinion du vérificateur comptable est que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la coopérative. De plus, il ajoute que la coopérative dégage, en date du 31 mars 2019, un excédent de 372 350 \$ sur une prévision de 158 478 \$.

5. Nomination du vérificateur et adoption

La présidente soumet à l'assemblée la recommandation du conseil d'administration concernant le choix du vérificateur.

RÉSOLUTION #2019-09-26-13-5-1

Il est proposé par Maryse Mailhot, appuyée par Ginette Masson, que la firme Crowe BGK S.E.N.C.R.L. soit nommée à titre de vérificateur de la coopérative pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020.

Adoptée à l'unanimité.

6. Présentation du rapport annuel 2018-2019

Mot de la direction générale

Martin Grenier présente l'implication des employés de la coopérative dans des activités philanthropiques comme le centre d'action bénévole de Saint-Hubert et précise que les membres seront tenus informés des activités futures de la coopérative. Il termine en expliquant que c'est dans cette optique que william.coop s'engage toujours avec conviction et enthousiasme à encourager l'économie sociale au Québec.

Francis Beaucage poursuit en ajoutant que, toujours dans cette optique, un processus de consultations des membres et partenaires a été lancé. Ceci permettra de poser des questions primordiales pour la coopérative dans le cadre de la planification stratégique 2020-2023.

Rapport annuel

Francis Beaucage présente le rapport annuel en expliquant les faits saillants, le pourcentage d'achats transités par catégories, la progression des achats transités via la coopérative, le pourcentage d'achats transités et de membres par région et les résultats de l'année 2018-2019.

7. Distribution des ristournes

La recommandation du conseil d'administration est d'offrir une ristourne aux membres de 200 000 \$ selon les modalités prévues. Gina Gasparrini précise que le montant de la ristourne a été fixé à cette somme considérant que la réserve de la coopérative est présentement très bonne.

RÉSOLUTION #2019-09-26-13-7-1

Il est proposé par Maryse Mailhot, appuyée par Ginette Masson, de distribuer une ristourne de 200 000 \$ aux membres selon la recommandation du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

8. Présentation des perspectives et des prévisions 2019-2020

Planification stratégique

Francis Beaucage explique qu'à l'aube de sa quinzième année, la coopérative désire établir une vision à long terme pour la coopérative. Il présente les trois axes visés par cette planification qui sont l'identité coopérative, la complicité avec les membres et les services aux membres. Il ajoute que pour

définir les objectifs à atteindre, un sondage sera envoyé aux membres et partenaires vers la fin octobre et que des groupes de discussions seront organisés à la fin novembre.

Développement organisationnel

Gina Gasparrini explique que pour soutenir la mise en place de la planification stratégique, une évaluation des rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe a été réalisée par une firme en ressources humaines suivant les demandes du conseil d'administration. Elle présente les principaux changements à l'organigramme qui sont les suivants : Francis Beaucage devient le directeur général; Martin Grenier, le directeur, services aux membres et partenariats; Michel Barré, le gestionnaire de projet et Christina Hamel, l'adjointe exécutive.

Opportunités de développement

Martin Grenier présente les opportunités de développement avec d'autres entreprises du domaine comme Co-operators, la Coopérative de développement régional du Québec, la Commission nationale des parents francophones, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité ainsi que Coopératives et mutuelles Canada.

Services aux membres

Martin Grenier poursuit en présentant les avancées à venir pour le regroupement d'achats. Par la suite, il explique qu'aucun développement n'est prévu pour Mon site W, mais que du support continuera d'être offert aux membres ainsi que de la formation et que la coopérative évalue la possibilité de mettre en place un comité pour voir ce qui adviendra de ce service. Puis, il présente le service de financement maison qui est, depuis peu, offert aux membres. Pour le moment, le seul financement offert est celui de Canon, mais la coopérative examine la possibilité d'en offrir d'autres dans le futur.

Michel Barré présente l'application avantagesW qui est en phase de test. Il explique le fonctionnement de l'application et précise que, pour le moment, ce sont uniquement des rabais pour la famille qui sont offerts, mais qu'éventuellement, des offres plus larges seront proposées.

Martin Grenier termine cette partie en précisant que d'autres services sont présentement en évaluation, dont l'archivage, des rapports et outils d'aide à la décision, l'entretien des bâtiments et que des visites de CPE seront effectuées au début novembre afin de voir ce que les membres ont comme besoin.

Prévisions budgétaires 2019-2020

Francis Beaucage présente les prévisions 2019-2020. Il précise que des revenus de 1 240 039 \$ et des charges de 1 179 606 \$ sont prévus pour terminer l'année avec un excédent de 60 433 \$.

9. Modifications aux règlements de régie interne

Gina Gasparrini explique qu'avec le changement de statut des regroupements à l'AQCPE, dont ils ne sont plus membre, et la régie interne actuelle, les regroupements ne peuvent plus être membres de soutien de la coopérative. Considérant le fait que la coopérative a plus une relation de partenariat avec les regroupements, le conseil d'administration recommande à l'assemblée de changer la régie interne comme suit :

RÉSOLUTION #2019-09-26-13-9-1

Il est proposé par Brenda Fournier, appuyée par Isabelle Gorini, de réaliser les modifications suivantes à la régie interne :

- Au point 1.1 e), la définition d'un membre de soutien se lira désormais comme suit : L'AQCPE, laquelle a un intérêt économique, social et culturel dans l'atteinte de l'objet de la coopérative.
- Au point 5.3, le nombre de membres utilisateurs passe à huit alors que le nombre de membres de soutien est réduit à un, réservé à l'AQCPE.

Adoptée à l'unanimité.

10. Élection des administrateurs aux postes vacants

Il est proposé par Georgeta Batog, appuyée par Brenda Fournier, que Gina Gasparrini préside l'élection, que Christina Hamel en soit secrétaire et que les postes de scrutateurs en cas de vote soient assumés par Michel Barré et Richardson Theva.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente d'élection indique qu'il y a présentement quatre postes dont le mandat est terminé, soit les postes de Maryse Mailhot, Lyne Samson, Marie-France Noiseux et Caroline Côté, en plus d'un poste vacant. Cela représente un total de cinq postes de membres utilisateurs (mandat de deux ans) à combler.

Après avoir laissé quelques minutes aux personnes présentes pour lire les éléments du point 5.5 c) de la régie interne, la présidente d'élection procède alors à la mise en candidature des administrateurs selon les dispositions du règlement de régie interne.

Les nominations sont :

- Gina Gasparini propose Maryse Mailhot, appuyée par Lyne Samson;
- Gina Gasparini propose Lyne Samson, appuyée par Georgeta Batog;
- Gina Gasparini propose Marie-France Noiseux, appuyée par Georgeta Batog;
- Andrée-Ann Legris propose Any Robillard, appuyée par Ginette Masson;
- Maryse Mailhot propose Ginette Masson, appuyée par Georgeta Batog.

Au terme du processus de mise en candidature aux postes de membres utilisateurs (mandats de deux ans), Maryse Mailhot, Lyne Samson, Marie-France Noiseux, Any Robillard et Ginette Masson acceptent de siéger au prochain conseil d'administration de william.coop et sont élues par acclamation.

Gina Gasparini remercie les administrateurs pour leur implication.

11. Période de questions

Amy Chamma demande si la coopérative a des fournisseurs dans le domaine de l'entretien des bâtiments pour effectuer des travaux. Martin Grenier explique qu'il s'agit d'une catégorie de fournisseurs qui est plus difficile à combler, car ce n'est pas un domaine qui est constant.

Brenda Fournier précise qu'Admobilis a une équipe pour certaines régions qui dessert les CPE membres de william.

Any Robillard explique que CGL micro l'a contacté pour l'informer qu'il n'était plus fournisseur chez william, mais lui offrait les mêmes prix que lorsqu'il était fournisseur. Martin Grenier explique que ce cas-ci est une exception, car le fournisseur n'avait pas beaucoup de ventes via la coopérative.

La direction a donc accepté que le fournisseur ne fasse plus partie de la coopérative sans préavis.

Francis Beaucage précise qu'il est prévu au contrat avec le fournisseur qu'il ne peut pas vendre moins cher à un non-membre, mais que c'est du cas par cas. Gina Gasparini précise que si jamais un CPE est au courant qu'un fournisseur offre des prix plus bas en dehors de william, il est important

que le CPE en avise la coopérative le plus rapidement possible afin que des mesures soient prises pour rétablir la situation.

12. Varia

Francis Beaucage organise le tirage au sort pour les prix de présence. Il rappelle que les prix ne sont pas des dépenses de la coopérative, mais proviennent de l'utilisation de points récoltés par les achats des membres chez les fournisseurs. Il ajoute que cette année, puisque l'équipe avait besoin d'imprimantes dans les bureaux, elles ont été utilisées pour les bureaux plutôt que pour le tirage. Il explique qu'à la place, la coopérative a acheté trois chèques cadeaux pour le StromSpa.

13. Clôture de l'assemblée et adoption

Il est proposé par France Thibeault, appuyée par Brenda Fournier, de clore l'assemblée à 12 h.

Signé à _____, le _____ 2019

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE

ÉTAIENT PRÉSENTS :

CPE St. Mary	Gina Gasparrini
CPE La planète des enfants	Brenda Fournier
CPE La Rose des vents	Maryse Mailhot
CPE de la Côte	Georgeta Batog
CPE Le Petit Sentier	Andrée-Ann Legris
CPE Petite académie Lanaudière	Any Robillard
CPE Mon Univers	Amy Chamma
CPE Les Étoiles du Faubourg	France Thibeault
CPE L'Antre-Temps	Ginette Masson
CPE Rhéa	Isabelle Gorini
CPE Complexe Desjardins	Josée Poitras

CPE Viroulu	Mélanie Brabant
AQCPE	Julie Ravenda
Co-operators	Joel Santos
Commerce Solidaite	Jean Bénard
william.coop	Francis Beaucage
william.coop	Martin Grenier
william.coop	Michel Barré
william.coop	Richardson Theva
william.coop	Christina Hamel